

Commentaires NOVEMBRE 2012

La tendance à l'accroissement du chômage observée le mois dernier se confirme en novembre. Cependant, cette progression s'est considérablement ralentie : 11,4 % d'augmentation en novembre contre 21,29 % en octobre.

Fin novembre, l'archipel compte 254 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A soit un indicateur de chômage qui s'établit à 7,95 %.

Contrairement à la situation antérieure, en novembre la croissance du chômage a touché les hommes et les femmes de manière identique. Ce qui a contribué à rééquilibrer la part des femmes dans le chômage total. Leur pourcentage diminue à hauteur des 62 %, soit deux points de moins qu'en octobre.

Le chômage de longue durée reste stable. Saint-Pierre et Miquelon compte 50 demandeurs d'emploi de plus d'un an dont les deux tiers d'inscrits ont moins de deux ans de chômage.

La particularité que l'on peut mettre en avant ce mois-ci est la baisse, certes limitée, mais toujours appréciable, du chômage des jeunes. Suite à la mise en œuvre du dispositif des emplois d'avenir, réservés aux jeunes sans qualification ou peu qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, cette dynamique pourrait s'amplifier. La mobilisation des collectivités et du monde associatif pourrait contribuer à faire de cette tendance ponctuelle un élément structurant de la courbe du chômage des jeunes.

Pour rappel, ce dispositif est prioritairement dédié aux secteurs de l'animation culturelle et sportive, le tourisme, le développement durable et le secteur médico-social et les services à la personne. Cependant, le secteur marchand n'est pas exclu et une mobilisation des entreprises, notamment de celles qui ont des perspectives de qualification et d'insertion professionnelle durable ou celles qui appartiennent à un secteur à fort potentiel de création d'emploi, est attendu.

Nous observons toujours une prédominance des bas niveaux de qualification (niveaux V et VI de l'Education nationale) qui représentent le noyau dur des demandeurs d'emploi et pour lesquels un investissement fort en matière de formation professionnelle en cohérence avec les besoins des entreprises doit être consenti. Leur part s'élève à 65,7 % du total.

Pas de bouleversement en ce qui concerne la répartition par grands secteurs économiques. Les services à la personne et à la collectivité et les services aux entreprises se partagent les deux premières places avec 20,8 % du total. Le commerce vient ensuite avec 17,3 %. Le BTP totalise 11,8 %. Le transport et logistique, le secteur de la santé, l'installation et maintenance et l'agriculture tournent autour de 4,5 % chacun. Le secteur de l'hôtellerie-restauration, secteur traditionnellement en tension, affiche 7 %.

Le marché du travail de novembre reste en retrait par rapport à l'activité moyenne : seulement 6 offres ont été enregistrées, 10 offres ont été satisfaites. Il reste 11 offres d'emploi non pourvues en fin de mois.